

| | |
|-------------------------|--|
| Intitulé de l'UE | Droit privé III |
| Section(s) | - (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Fabian GILLARD | 25 | Quad 1 |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|----------------------------------|---------------|----------------------|
| Droit civil | 25h | Fabian GILLARD |

| Prérequis | Corequis |
|------------------|-----------------|
| | |

| Répartition des heures |
|-------------------------------------|
| Droit civil : 25h de théorie |

| Langue d'enseignement |
|-------------------------------|
| Droit civil : Français |

| Connaissances et compétences préalables |
|--|
| |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|---|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion. • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion ◦ Développer un esprit de synthèse • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Assurer de façon autonome la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers relatifs à des problèmes juridiques et/ou de gestion • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles |

| Acquis d'apprentissage spécifiques |
|--|
| Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de: |
| - d'utiliser et d'évaluer les concepts fondateurs en matière de droits réels ; |

- lire, comprendre et évaluer la pertinence de décisions de jurisprudence en la matière;
- utiliser le code civil, en ses articles relatifs au droit des biens ;
- évaluer la pertinence des articles du code civil, dans leur formulation actuelle, par rapport à l'objectif initial assigné à la matière.
- d'expliquer la portée et les implications pratiques des principales modifications apportées par le législateur belge à la matière des droits réels.

Contenu de l'AA Droit civil

Le cours est consacré à l'étude du droit des biens.

Il débute par une mise en perspective historique et une identification de l'objectif juridico-politique que le codificateur révolutionnaire a assigné à cette matière particulière.

S'ensuit une analyse critique de la "summa divisio" entre meubles et immeubles.

Le cours porte ensuite sur une analyse de 3 mécanismes juridiques fondamentaux en la matière ; la propriété, la possession et l'usufruit.

Ces matières sont appréhendées à travers les règles qui les régissent, mais aussi à travers la jurisprudence et les éventuelles remises en question doctrinales.

A une année de la mise en oeuvre du nouveau code civil, une attention toute particulière sera portée à la manière dont ce dernier répond ou ne répond pas aux lacunes du code actuel.

Méthodes d'enseignement

Droit civil : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive, étude de cas

Supports

Droit civil : notes de cours, textes de jurisprudences distribués au cours

Ressources bibliographiques de l'AA Droit civil

Manuel de droit des biens, Tome 1, Biens et Propriété, Larcier, 2015.

Usufruit, usage et habitation, Aspects civils, par Sophie Boufflette, Bruylant, 2014

Évaluations et pondérations

| | |
|-------------------|--------------------------|
| Évaluation | Note d'UE = note de l'AA |
|-------------------|--------------------------|

| | |
|-------------------------------|------------------------|
| Langue(s) d'évaluation | Droit civil : Français |
|-------------------------------|------------------------|

Méthode d'évaluation de l'AA Droit civil :

L'évaluation prend la forme d'un travail de 5 à 7 pages, à remettre, via la plateforme eCampus, pour le dernier jour de cours du quad 1.

Le travail doit porter sur une question relevant du droit des biens et ayant fait l'objet d'une modification dans le cadre de la réforme de 2021.

L'étudiant doit :

- présenter le cadre théorique du sujet choisi (base légale, règles de bases, exceptions éventuelles) ;
- établir une comparaison théorique entre le système ancien et le système actuel ;
- "appliquer" cette comparaison théorique à un cas pratique.

